

AR PREFECTURE

017-200041523-20200706-DEC300_2020-AU
Reçu le 06/07/2020

H A U T E

Administration - Stage



SAINTONGE

Décision n° 300/2020
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

*En vertu de la délibération n°28 du 17 avril 2014 du Conseil
Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe
délibérant (Point 8 : d'accepter et de signer les conventions de stage)*

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge
décide de signer un avenant à la convention de stage avec le Lycée privé Roc Fleuri
de Ruffec et madame PAIN Ludwina pour la modification de la période du stage.

Le stage se déroulera du 30 juin au 17 juillet 2020 à la Médiathèque de
Haute-Saintonge.

Fait à Jonzac,
Le 06 JUL. 2020

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} Vice-Président étant absent,
le Vice-Président : M. Jacky QUESSON